

PIECES A FOURNIR

Dans tous les cas :

- Photocopie du livret de famille et carte d'identité
- Photocopie de l'avis d'imposition recto/verso 2018
- Attestation de la CAF
- Photocopie de la carte de séjour pour les ressortissants étrangers

Situation professionnelle

- Salarié** : Photocopie du contrat de travail
 Photocopie des 3 dernières fiches de paie
- Demandeur d'emploi** : Photocopie de la notification d'admission ou de rejet Assedic (date d'inscription et nombre de jours pouvant être indemnisés)
 Photocopie des 3 derniers avis de paiement Assedic
- Retraité** : Photocopie de la notification de retraite
 Photocopie des justificatifs de ressources (caisse principale + complémentaire)
- Invalidité** : Photocopie de la notification d'attribution de la pension
 Photocopie des 3 derniers avis de paiement
- Autres revenus** : Photocopie des justificatifs de ressources
- Justificatifs de prêts en cours**

Logement Actuel

- Locataire** : Attestation de loyer à jour
 3 dernières quittances de loyer
- Propriétaire** : Photocopie de la promesse de vente en cas de vente du logement + justificatifs de prêt.
 Photocopie de l'acte notarial ou taxe foncière
- Hébergé** : Attestation sur l'honneur précisant que vous êtes hébergé(e), daté et signé par vous-même et par la personne – ou la structure - qui vous héberge.
- Hébergé dans une structure** : Attestation d'hébergement de la structure



Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

ACCUEIL ET STANDARD

<p>133, rue des Déportés du Train de Loos – 59300 Valenciennes Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 <i>Adresse postale : 9/11 rue Notre Dame BP 70114</i> 59302 VALENCIENNES CEDEX Permanence logement le mercredi de 14h00 à 16h30</p>	<p>8, rue Poissonniers – 59400 Cambrai Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Mercredi de 14h00 à 16h00 Permanence logement le mercredi de 14h00 à 16h00.</p>
---	---